BALO

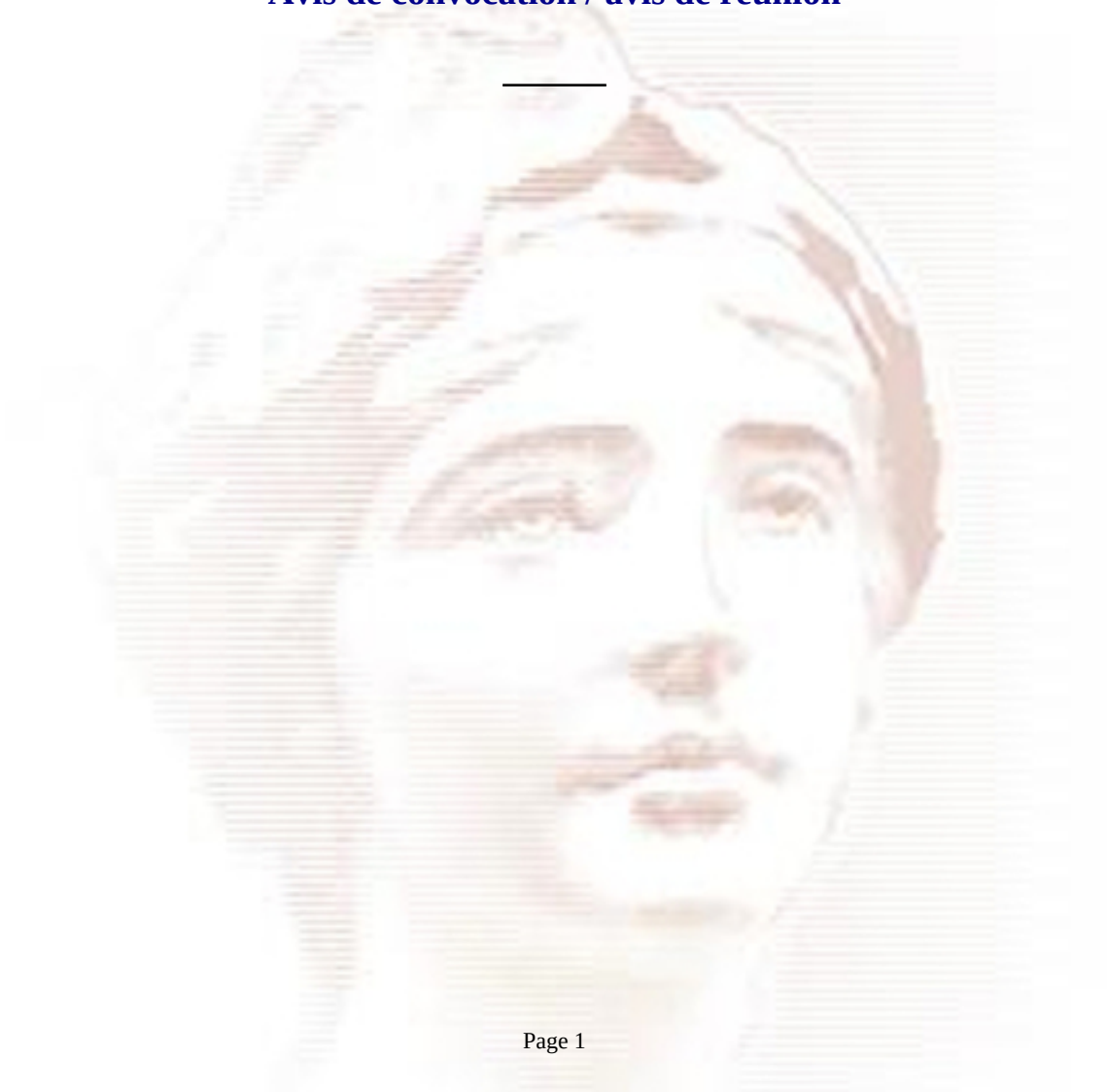
BULLETIN DES ANNONCES LEGALES OBLIGATOIRES

PREMIÈRE MINISTRE
Liberté
Égalité
Fraternité

Direction de l'information légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.journal-officiel.gouv.fr

Avis de convocation / avis de réunion



SELECTIPIERRE 2

SCPI à capital variable
au capital de 123 866 600 € au 31 décembre 2022
Siège social : 41 rue du Capitaine Guynemer - 92400 COURBEVOIE
314 490 467 R.C.S. NANTERRE
Visa de l'Autorité des marchés financiers n° SCPI 17-28 du 1er août 2017 portant sur la note d'information

SECOND AVIS DE CONVOCATION POUR L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

statuant sur des modifications statutaires

L'Assemblée Générale Extraordinaire du 21 juin 2023 n'ayant pu se tenir faute de quorum requis, la Société FIDUCIAL GÉRANCE, agissant en qualité de Société de Gestion de la SCPI **SELECTIPIERRE 2**, a l'honneur de convoquer, Mesdames et Messieurs les porteurs de parts, à une seconde Assemblée Générale Extraordinaire, qui se tiendra **en présentiel** le :

Mardi 11 juillet 2023 à 16 heures 30
Immeuble Ellipse - 41 avenue Gambetta - 92400 COURBEVOIE

Aux fins de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

Décisions du ressort de l'Assemblée Générale Extraordinaire

Ancienne et nouvelle numérotation des résolutions soumises au vote et leur intitulé inchangé

11 → **1** Modification de l'article 21 – 1° des statuts par insertion *in fine* de la possibilité du vote dématérialisé.
12 → **2** Pouvoirs en vue des formalités.

Conformément à l'article R 214-141 du Code Monétaire et Financier, le formulaire de vote vaut pour les assemblées successives convoquées avec le même ordre du jour. **En conséquence, la Société de Gestion a enregistré les bulletins de vote des associés qui se sont exprimés lors de la première convocation ; il est donc inutile de chercher à voter une seconde fois.** Les associés qui ne se sont pas exprimés lors de cette première convocation sont invités à bien vouloir nous retourner le bulletin de vote qu'ils ont reçu avec la première convocation adressée le 02 juin 2023.

La Société de Gestion
FIDUCIAL Gérance